

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



**MISSION MINISTERIELLE
FORMATION POUR L'EMPLOI**

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

AVANT-PROPOS

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PERIMETRE DE LA MISSION	5
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	5
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	6
PRINCIPALES REFORMES	6
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	6
RECAPITULATION DES CREDITS	10
PROGRAMME FORMATION INITIALE	12
PRESENTATION DU PROGRAMME	13
PERIMETRE DU PROGRAMME	13
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	13
PRESENTATION DES ACTIONS	14
CADRAGE STRATEGIQUE	15
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	15
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	15
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	24
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	24
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	26
AUTRES DEPENSES	26
PROGRAMME CONTINUE	27
PRESENTATION DU PROGRAMME	28
PERIMETRE DU PROGRAMME	28
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	28
PRESENTATION DES ACTIONS	29
CADRAGE STRATEGIQUE	30
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	30
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	30
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	34
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	34
RATTACHEMENT DES SERVICES	36

MISSION FORMATION POUR L'EMPLOI

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge du compte d'affectation spéciale (CAS) « Formation pour l'emploi » est le Ministre de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, Chargé de la Formation Civique.

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission « Formation pour l'emploi » est mise en œuvre par le ministère en charge **de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, Chargé de la Formation Civique.**

Ce ministère a pour missions principales de concevoir et mettre en œuvre la Politique du Gouvernement en matière de Formation Professionnelle, en collaboration avec les autres départements ministériels concernés et en concertation avec les partenaires sociaux.

En matière de Formation Professionnelle, la mission consiste à :

- Promouvoir les offres de formations pour les métiers émergents ;
- Promouvoir le partenariat public / privé autour des centres de formation ;
- Promouvoir la formation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficultés sociales ;
- Prendre en compte les jeunes en milieu carcéral.

Le CAS « Formation pour l'Emploi » comprend deux programmes :

- **Formation initiale ;**
- **Formation continue.**

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission 65 CAS Formation pour l'Emploi est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Programme Formation initiale 65.923	1	0	1		1	-CFEP Basile ONDIMBA; -CIADFOR; -CFEP NKEMBO; -CFEP Mohamed VI d'Akanda ; -CIMFEP de NKOK ; -CS-BOIS/BTP de NKOK ; -CS-TIC de NKOK ; -CFEP Fidèle ANDJOUA de Franceville ; -CMFEP de Mvengué ; -CFEP Valentin MIHINDOU MI-NZAMBE de Tchibanga ; -CFEP de Makokou ; -CFEP de Port-Gentil ; -CMFEP de Ntchengué ; -CFEP d'Oyem.
Programme Formation Continue 65.924	1	0	1			
Total	2		2		1	14

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'Etat recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'Etat

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes recensés au sein de la mission « Formation pour l'Emploi » sont :

- Ordonnance n°8/73 portant création de l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels ;
- Loi 08/2001 du 12 décembre 2001 portant orientation générale de la Formation Professionnelle ;
- Loi 09/2001 du 12 décembre 2001 portant création du Fonds National de la Formation Professionnelle ;
- Décret 308 du 22 mars 2011 portant attribution et organisation du Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
- Décret n°000354/PR/MEFPTFP du 16 septembre 2020 fixant l'organisation et le fonctionnement des établissements publics de Formation et d'Enseignement Professionnels ;
- Décret n°00355/PR/MEFPTFPDS du 16 septembre 2020 approuvant les statuts de l'Agence Nationale de Formation et de Perfectionnement Professionnels ;

PRINCIPALES REFORMES

Les principales réformes visent essentiellement le développement du capital humain et l'inclusion sociale contenues dans le pilier IV du Plan de Développement pour la Transition qui passent par la révision des curricula, la modernisation des plateaux techniques, la réhabilitation des centres de formation, le développement des partenariats publics/privés la formation et l'accompagnement des personnes vulnérables et la prise en compte des réalités économiques des différentes localités dans les offres de formations.

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Les objectifs essentiels sont :

OBJECTIF N°1 : améliorer le dispositif de gouvernance de l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels avec une forte implication du secteur privé.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : Avoir tenu 2 séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir effectué 2 missions de contrôle dans les centres de formation ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir installé 14 conseils d'établissements ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir élaboré 1 Programme Annuel de Performance (PAP) de l'Agence.
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir produit 1 rapport d'activités par la DG de l'ANFEP ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir produit 1 rapport d'activités par chaque centre de Formation Professionnelle;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir produit 1 compte de résultats par la DG de l'ANFEP ;
- **Résultat annuel 8** : Avoir produit 1 compte de résultats par chaque centre de Formation Professionnelle.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP	Nombre	2	2	2	2	2
Nombre de contrôles effectués dans les Centres	Nombre	2	2	4		
Nombre de conseils d'établissement installés	Nombre	0	4	4	4	3
Nombre de PAP élaboré par la DG ANFEP	Nombre	1	1	1	1	1
Nombre de rapport d'activités élaboré par la DG ANFEP	Nombre		3	3	3	3
Nombre de rapport d'activités élaboré par chaque Centre	Nombre		14	14	15	15
Nombre de compte de résultats produit par la DG ANFEP	Nombre		1	2	2	2

Nombre de compte de résultats produit par centre	Nombre		14	14	15	15
--	--------	--	----	----	----	----

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

OBJECTIF N°2 : améliorer la qualité de l'offre de formation

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : Avoir adapté 20 programmes de formation aux besoins du marché ;
- **Résultat annuel 2** : Avoir perfectionné 80 formateurs ;
- **Résultat annuel 3** : Avoir atteint 95% de réussite à l'examen national.
- **Résultat annuel 4** : Avoir atteint 20% du taux de réalisation de l'étude sur la mise en place de la formation à distance.
- **Résultat annuel 5** : Avoir atteint 20% du taux d'avancement de mise en place d'un mécanisme d'offres de formation et/ou de perfectionnement, en corrélation avec les besoins d'emplois des localités concernées
- **Résultat annuel 6** : Avoir atteint 20% du développement d'une cartographie des métiers et des compétences.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de programmes de formation adaptés aux besoins du marché	Nombre	20	20	20	20	20
Nombre de formateurs perfectionnés	Nombre	80	53	53	80	80
Taux de réussite à l'examen national	%	95	95	95	95	95
Taux de réalisation de l'étude sur la mise en place de la formation à distance	%	40	30	30	50	65
Taux d'avancement de mise en place d'un mécanisme d'offres de formation et/ou de perfectionnement, en corrélation avec les besoins d'emplois des localités concernées	%		50	50	50	70
Taux de développement d'une cartographie des métiers et des compétences	%		20	40	40	65

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

OBJECTIF N°3 : optimiser l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale en fonction des spécificités locales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : Avoir atteint 20% de mise en place d'un cadre administratif formel de formation continue et/ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales.
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir implémenté 3 Centres en fonction des spécificités locales
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir formé 20 spécialistes locaux par centre

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en place d'un cadre administratif formel de formation continue et/ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales	%		20	40	40	65
Nombre de Centres implémentés	Nombre			3	6	9
Nombre de spécialistes formés par centre	Nombre			20	20	20

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

OBJECTIF N°4 : mettre en place un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir signé 25 conventions
- **Résultat annuel attendu 2 :** Avoir placé 100 stagiaires dans les entreprises

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de conventions signées	Nombre			25	30	30
Nombre de stagiaires placés dans les entreprises	Nombre			100	100	100

Source des données : Rapport d'activités

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu :** 14 contrats annuels de performance (CAP) signés avec les Centres

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de CAP signés	Nombre			14	15	15

Source des données : Rapport d'activités

RECAPITULATION DES CREDITS

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DU CAS EN RECETTES ET EN DEPENSES

RECETTES	Ouvertes en LFR pour 2024	Projections en LF pour 2025	Projections en LF pour 2026	Projections en LF pour 2027	DEPENSES	Ouvertes en LFR pour 2024	Demandées en LF pour 2025	Demandées en LF pour 2026	Demandées en LF pour 2027
Titre 3 : Dépenses de biens et de services		921 237 210			Titre 2		350 000 000		
Nature					Titre 3		571 237 210		
Titre 5 : Dépenses d'investissement		2 502 354 271			Titre 4				
Nature					Titre 5		2 502 354 271		
Total pour la mission 65		3 423 591 481			Total pour la mission 65		3 423 591 481		

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
65.923	Formation initiale	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
65.923.1	Formation diplômante	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
65.923.2	Formation qualifiante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65.924	Formation continue	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582
65.924.1	Formation des employés et des tiers	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582
65.924.2	Accompagnement des porteurs de projets	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Total pour la mission: Formation pour l'emploi		2 682 775 484	2 763 711 630	-	2 763 711 630	2 763 711 630	2 763 711 630	2 682 775 484	2 763 711 630	-	2 763 711 630	2 763 711 630	2 763 711 630

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2025	Demandées pour 2026			Prévisions 2027	Prévisions 2026	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2026			Prévisions 2027	Prévisions 2026
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2026	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2026	Montant y compris ADP		
65.923.1: Formation diplômante	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	542 360 446	783 051 629	-	783 051 629	783 051 629	783 051 629	542 360 446	783 051 629	-	783 051 629	783 051 629	783 051 629
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 788 516 989	1 842 474 420	-	1 842 474 420	1 842 474 420	1 842 474 420	1 788 516 989	1 842 474 420	-	1 842 474 420	1 842 474 420	1 842 474 420
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme: Formation initiale	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 3. Dépenses de biens et services	542 360 446	783 051 629	-	783 051 629	783 051 629	783 051 629	542 360 446	783 051 629	-	783 051 629	783 051 629	783 051 629
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 788 516 989	1 842 474 420	-	1 842 474 420	1 842 474 420	1 842 474 420	1 788 516 989	1 842 474 420	-	1 842 474 420	1 842 474 420	1 842 474 420
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la

PROGRAMME FORMATION INITIALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme formation initiale vise à promouvoir la bonne gouvernance de l'Agence et à offrir aux stagiaires admis sur concours, une formation professionnelle en vue de l'acquisition d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un certificat délivré ou reconnu par l'Etat pour leur insertion dans le monde du travail. Ce programme est mis en œuvre par l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels (ANFEP) au bénéfice des centres publics et les centres privés agréés reconnus d'utilité publique.

Il est en cohérence avec les programmes « formation professionnelle », « emploi et travail décent », « administration pénitentiaire » et « protection sociale », dans le cadre de la formation et de l'insertion.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

Le programme « formation initiale » s'articule autour des actions ci-après.

La cartographie du programme Formation Initiale est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP	Nombre d'UO	Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau central		
Formation Initiale 87.65.923	Formation initiale 65.923.A1	65.923.A1. K1	ANFEP (1)	-CFEP Basile ONDIMBA; -CIADFOR; -CFEP NKEMBO; -CFEP Mohamed VI d'Akanda; -CIMFEP de NKOK; -CS-BOIS/BTP de NKOK ; -CS-TIC de NKOK ; -CFEP Fidèle ANDJOUA de Franceville ; -CMFEP de Mvengué ; -CFEP Valentin MIHINDOU MI-NZAMBE de Tchibanga ; -CFEP de Makokou ; -CFEP de Port-Gentil ; -CMFEP de Ntchengué ; -CFEP d'Oyem.
Formation Continue 87.65.924	Formation continue 65.924.A1	65.924.A1. K1	ANFEP (1)	
Total	2	2	1	

(1) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « formation initiale» s'articule autour des actions ci-après.

ACTION N° 1 : formation diplômante

Cette action vise à offrir des formations adaptées aux besoins économiques, en formant des stagiaires dans les métiers qui offrent des opportunités d'emplois salariés et d'auto emploi.

ACTION N° 2 : formation qualifiante

Cette action vise à :

- Offrir des formations de courte durée, variées et génératrices d'emplois, pour lutter contre le chômage et, prioritairement, celui des jeunes déscolarisés, les jeunes en conflit avec la loi et les handicapés ;
- Assurer des formations conçues de manière à préparer les apprenants à une insertion réussie dans le monde du travail.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans la vision du Chef de l'Etat de « placer l'homme au cœur de l'action, à la fois en tant qu'acteur du développement et bénéficiaire de ce développement ». Le Chef de l'Etat indique notamment dans son projet de Société, l'Avenir en confiance : « Nous ne proposons aucun avenir à nos enfants si nous ne sommes pas capables de leur apporter la meilleure formation qui soit pour les métiers de demain ».

La mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation va induire un besoin substantiel de main-d'œuvre ; 325 000 emplois seront requis dont 217 000 directs et 107 000 indirects. Avec un potentiel de création de près de 200 000 emplois directs, le Gabon vert (agriculture et agro-industrie, pêche, forêt/bois) sera, en 2025, le premier employeur devant les secteurs minier et pétrolier qui nécessiteront 17 500 et 10 000 emplois.

Le besoin en main d'œuvre qualifiée est estimé à 150 000 personnes soit 52% du besoin total en main d'œuvre. Ce besoin en qualification se décline en 8 400 ingénieurs ou cadres, 20 000 techniciens supérieurs et agents de maîtrise, 121 600 techniciens ou ouvriers qualifiés et 67 000 ouvriers non qualifiés.

L'objectif principal du programme « formation initiale » est de mettre à la disposition de la nation des femmes et des hommes formés capables de s'insérer harmonieusement dans le monde du travail.

ENJEUX

- Enjeu 1 Faciliter l'insertion des apprenants dans la vie active.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : améliorer le dispositif de gouvernance de l'agence nationale de formation et d'enseignement professionnels avec une forte implication du secteur privé.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir tenu 2 séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir effectué 2 missions de contrôle dans les centres de formation ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir installé 14 conseils d'établissements ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir élaboré 1 Programme Annuel de Performance (PAP) de l'Agence.
- Résultat annuel attendu 5 : Avoir produit 1 rapport d'activités par la DG de l'ANFEP ;
- Résultat annuel attendu 6 : Avoir produit 1 rapport d'activités par chaque centre de Formation Professionnelle ;
- Résultat annuel attendu 7 : Avoir produit 1 compte de résultats par la DG de l'ANFEP ;
- Résultat annuel attendu 8 : Avoir produit 1 compte de résultats par chaque centre de Formation Professionnelle.

OBJECTIF N°2 : améliorer la qualité de l'offre de formation

- Résultat annuel 1 : Avoir adapté 20 programmes de formation aux besoins du marché ;
- Résultat annuel 2 : Avoir perfectionné 80 formateurs ;
- Résultat annuel 3 : Avoir atteint 95% de réussite à l'examen national ;
- Résultat annuel 4 : Avoir atteint 20% du taux de réalisation de l'étude sur la mise en place de la formation à distance ;
- Résultat annuel 5 : Avoir atteint 20% du développement d'une cartographie des métiers et des compétences.

OBJECTIF N°3 : optimiser l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale en fonction des spécificités locales

- Résultat annuel 1 : Avoir atteint 20% de mise en place d'un cadre administratif formel de formation continue et/ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales.
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir implémentés 3 Centres en fonction des spécificités locales
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir formés 20 spécialistes locaux par centre

OBJECTIF N°4 : mettre en place un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir signées 25 conventions
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir placés 100 stagiaires dans les entreprises

OBJECTIF N°5 : arrimer le fonctionnement de l'Agence et des Centres de Formation aux standards de Gestion par objectifs de performance

- Résultat annuel attendu: 14 contrats annuels de performance (CAP) signés avec les Centres

OBJECTIF N°1 : améliorer le dispositif de Gouvernance de l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels avec une forte implication du secteur privé.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir tenu 2 séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir effectué 2 missions de contrôle dans les centres de formation ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir installé 14 conseils d'établissements ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir élaboré 1 Programme Annuel de Performance (PAP) de l'Agence.
- **Résultat annuel attendu 5** : Avoir produit 1 rapport d'activités par la DG de l'ANFEP ;
- **Résultat annuel attendu 6** : Avoir produit 1 rapport d'activités par chaque centre de Formation Professionnelle ;
- **Résultat annuel attendu 7** : Avoir produit 1 compte de résultats par la DG de l'ANFEP ;
- **Résultat annuel attendu 8** : Avoir produit 1 compte de résultats par chaque centre de Formation Professionnelle.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP	Nombre	2	2	2	2	6
Nombre de contrôles effectués dans les Centres	Nombre	2	2	4		4
Nombre de conseils d'établissement installés	Nombre	0	4	4	4	12
Nombre de PAP élaboré par la DG ANFEP	Nombre	1	1	1	1	3
Nombre de rapport d'activités élaboré par la DG ANFEP	Nombre		3	3	3	9
Nombre de rapport d'activités élaboré par chaque Centre	Nombre		14	14	15	43
Nombre de compte de résultats produit par la DG ANFEP	Nombre		1	2	2	5
Nombre de compte de résultats produit par centre	Nombre		14	14	15	43

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Connaître les besoins en formation des personnels des CFEP et la DG-ANFPP ;
- Recenser les centres de formation existants et à venir puis évaluer les moyens des missions ;
- Installer les Conseils d'établissement dans les CFEP ;
- Elaborer les rapports d'activités ;
- Evaluer les ressources nécessaires pour le fonctionnement optimal des CIMFEP, CMFEP et CFEP.

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1:recenser les profils en fonction des besoins des activités de l'Agence
- Activité 2 : mobiliser les ressources nécessaires

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : effectuer des contrôles dans les centres
- Activité 2 : Elaborer des rapports d'activités

Précisions méthodologiques

- **Indicateur 1** : nombre de séminaires de perfectionnement des personnels d'encadrement de l'ANFEP
- **Indicateur 2** : nombre de contrôles effectué dans les Centres
- **Indicateur 3** : nombre de conseils d'établissement installés
- **Indicateur 4** : nombre de PAP élaboré par la DG ANFEP
- **Indicateur 5** : nombre de rapport d'activités élaboré par la DG ANFEP
- **Indicateur 6** : nombre de rapport d'activités élaboré par chaque Centre
- **Indicateur 7** : nombre de compte de résultats produit par la DG ANFEP
- **Indicateur 8** : nombre de compte de résultats produit par centre

Ces indicateurs se mesurent par un décompte.

: OBJECTIF N°2 : améliorer la qualité de l'offre de formation

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : Avoir adapté 20 programmes de formation aux besoins du marché ;
- **Résultat annuel 2** : Avoir perfectionné 80 formateurs ;
- **Résultat annuel 3** : Avoir atteint 95% de réussite à l'examen national ;
- **Résultat annuel 4** : Avoir atteint 20% du taux de réalisation de l'étude sur la mise en place de la formation à distance ;
- **Résultat annuel 5** : Avoir atteint 20% du développement d'une cartographie des métiers et des compétences.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de programmes de formation adaptés aux besoins du marché	Nombre	20	20	20	20	60
Nombre de formateurs perfectionnés	Nombre	80	53	53	80	133
Taux de réussite à l'examen national	%	95	95	95	95	190
Taux de réalisation de l'étude sur la mise en place de la formation à distance	%	40	30	30	50	80
Taux d'avancement de mise en place un mécanisme d'offres de formation et/ou de perfectionnement, en corrélation avec les besoins d'emplois des localités concernées	%		50	50	50	150
Taux de développement d'une cartographie des métiers et des compétences	%		20	40	40	100

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- Connaître les besoins réels du marché de l'emploi ;
- Améliorer la capacité d'accueil des centres ;
- Identifier les modes de formation (Alternance, apprentissage, etc.) ;
- Identifier les besoins en formation des encadreurs et des formateurs ;
- Recenser les filières de formation existantes et à venir ;
- Réformer les curricula ;
- Maintenir et mettre aux normes les plateaux techniques ;
- Approvisionner en matière d'œuvre ;
- Dispenser les formations ;
- Organiser les examens et concours ;
- Certifier les apprenants

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 : Avoir adapté 20 programmes de formation aux besoins du marché
- Activité 2 : Avoir perfectionné 80 formateurs

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : Avoir atteint 95% de réussite à l'examen national
- Activité 2 : Avoir atteint 20% de développement d'une cartographie des métiers et des compétences

Précisions méthodologiques :

Les indicateurs 1 et 2 se mesurent par simple décompte.

L'indicateur 4 établit le rapport entre le nombre d'admis et le nombre d'inscrits aux examens.

L'indicateur 5 évalue le taux d'avancement de mise en place des offres de formation.

OBJECTIF N°4 : mettre en place un cadre de références dédié aux partenariats et à la coopération

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels:

- **Résultat annuel attendu 1 :** Avoir signées 25 conventions
- **Résultat annuel attendu 2 :** Avoir placés 100 stagiaires dans les entreprises

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de conventions signées	Nombre			25	30	55
Nombre de stagiaires placés dans les entreprises	Nombre			100	100	100

Source des données : Rapport d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1

- Activité 1 : Avoir signées 25 conventions

Résultat annuel attendu 2

- Activité 1 : Avoir placés 100 stagiaires dans les entreprises

Précisions méthodologiques :

- **Indicateur 1 :** nombre de conventions signées
 - **Indicateur 2 :** nombre de stagiaires placés dans les entreprises
- Ces indicateurs sont mesurés par un simple décompte.

OBJECTIF N°5 : arrimer le fonctionnement de l'agence et des centres de formation aux standards de gestion par objectifs de performance

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

- **Résultat annuel attendu :** 14 contrats annuels de performance (CAP) signés avec les Centres

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de CAP	X			14	15	29

signés						
--------	--	--	--	--	--	--

Source des données : Rapport d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1

- Activité 1 :14 contrats annuels de performance (CAP) signés avec les Centres

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Nombre de CAP signés

Cet indicateur est mesuré par un décompte

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
65.923	Formation initiale	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
65.923.1	Formation diplômante	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049	2 330 877 436	2 625 526 049	-	2 625 526 049	2 625 526 049	2 625 526 049
65.923.2	Formation qualifiante	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
65.924	Formation continue	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582
65.924.1	Formation des employés et des tiers	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582
65.924.2	Accompagnement des porteurs de projets	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Total pour la mission: Formation pour l'emploi		2 682 775 484	2 763 711 630	-	2 763 711 630	2 763 711 630	2 763 711 630	2 682 775 484	2 763 711 630	-	2 763 711 630	2 763 711 630	2 763 711 630

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activité	Déterminants physiques et financiers	Montants		Observations
		LF 2025		
		AE	CP	
Action 1 : Formation diplômante				
Titre 5 : investissement		2 502 354 271	2 502 354 271	
Acquisition équipement informatique pour les centres (14)		300 000 000	300 000 000	
Achèvement de la réhabilitation du Complexe Basile ONDIMBA		500 000 000	500 000 000	
Réhabilitation du Campus Professionnel		1 400 000 000	1 400 000 000	
Acquisition matériel informatique pour les centres		100 000 000	100 000 000	
Acquisition équipement et machine spécialisée		52 354 271	52 354 271	
Acquisition véhicule		150 000 000	150 000 000	
Action 2 : Formation qualifiante		-	-	
Activités régaliennes/activités ponctuelles 1		-	-	
Titre 2 (hors solde permanente et MONP)		-	-	
Dépenses obligatoires		400 000 000	400 000 000	
Vacations des examens (CFP, BEP et BTS)		350 000 000	350 000 000	
Organisation des Conseils d'Administration		50 000 000	50 000 000	
Titre 3: Biens et services		-	-	
Dépenses obligatoires		440 000 000	440 000 000	
Matières d'œuvre en appui aux examens		200 000 000	200 000 000	
Matières d'œuvre en appui à la formation		150 000 000	150 000 000	
Réformes des curricula		40 000 000	40 000 000	
Séminaires de formation sur la bonne gouvernance de l'ANFEP		20 000 000	20 000 000	
Suivi des activités des préparations budgétaires		30 000 000	30 000 000	
Dépenses Indispensables		81 237 210	81 237 210	
Fournitures informatiques		30 000 000	30 000 000	
Frais de Mission...		51 237 210	51 237 210	
Autre dépenses (à préciser)				

PROGRAMME CONTINUE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme formation continue vise à donner aux employés des entreprises, aux employés des administrations publiques et aux tiers une formation de perfectionnement, de spécialisation ou de reconversion en vue de leur adaptabilité aux mutations de leurs métiers. En outre, il vise également à donner :

- Aux entrepreneurs en activité des outils de perfectionnement ;
- À accompagner les porteurs de projets à réaliser leurs plans d'affaires en vue de se mettre à leur propre compte, de booster la performance de leurs activités et d'obtenir des financements.

Ce programme est mis en œuvre par l'ANFPP à travers les centres publics et les centres privés agréés reconnus d'utilité publique, et les partenaires économiques. Il est en cohérence avec les programmes « formation professionnelle ».

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

Le programme «**formation continue**» s'articule autour des actions ci-après :

Action 1 : Formation des employés et des tiers

Action 2 : Accompagnement des porteurs de projets

La cartographie du programme Formation Continue est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
92.65.924.1 Formation des employés et des tiers					ANFEP (1)	
92.65.924.2 Accompagnement des porteurs de projets					ANFEP (1)	
Total					1	

- (2) Il s'agit du nombre d'établissements publics de l'état recevant une subvention mais n'ayant pas le statut d'opérateur de l'état.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme « formation continue » s'articule autour des actions ci-après :

ACTION N° 1 : FORMATION DES EMPLOYES ET DES TIERS

Cette action vise à offrir aux employés des entreprises publiques, privées et aux travailleurs indépendants des formations de perfectionnement qui leur permettent de s'adapter aux évolutions de leurs métiers. Elle vise également à offrir des formations de reconversion qui leur permettent d'acquérir des nouvelles compétences professionnelles pour occuper des emplois nouveaux.

ACTION N° 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS

Cette action vise à accompagner les porteurs de projets formés, dans l'élaboration et la finalisation de leurs plans d'affaires, dans la recherche des fonds auprès des bailleurs afin de démarrer leurs affaires.

CADRAGE STRATEGIQUE

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

L'objectif principal du programme « formation continue » est de mettre à la disposition des entreprises et des administrations des formations qui permettent d'assurer le renforcement des compétences de leurs employés et de s'adapter aux évolutions de leurs métiers. Mais, également, de mettre à la disposition de la nation des femmes et des hommes formés capables de créer des activités génératrices de revenus.

ENJEUX

Le programme s'insère donc dans la problématique générale de la prise en compte de l'élaboration par l'Etat d'une véritable politique de formation continue.

Cette politique publique permet à l'Etat de s'assurer de la disponibilité des personnels toujours compétents et adaptés aux enjeux nouveaux.

Les enjeux sont donc :

- Enjeu 1 : Avoir des agents en permanence compétents à leurs postes de travail ;
- Enjeu 2 : Faciliter l'insertion des porteurs de projets.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Optimiser l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale en fonction des spécificités locales

- Résultat annuel n°1 : Avoir mis en place un cadre formel de formation continue ;
- Résultat annuel n°2 : Avoir implémentés 3 Centres en fonction des spécificités locales ;
- Résultat annuel n°3 : Avoir formés 20 spécialistes locaux par centre

OBJECTIF N°2 : Parvenir à développer les partenariats publics-privés

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir signé 5 partenariats.
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir 10% de formateurs issus des partenariats publics-privés.
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir 15% de formateurs permanents en immersion.

OBJECTIF N°3 : Assurer la formation des porteurs de projets

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir formé 20 porteurs de projets
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir suivi 20 porteurs de projets formés

OBJECTIF N°1 : optimiser l'offre de formation professionnelle par une implémentation territoriale en fonction des spécificités locales

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel 1** : avoir atteint 20% de mise en place d'un cadre administratif formel de formation continue et/ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales.
- **Résultat annuel attendu 2** : avoir implémentés 3 Centres en fonction des spécificités locales
- **Résultat annuel attendu 3** : avoir formés 20 spécialistes locaux par centre

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de mise en place d'un cadre administratif formel de formation continue et/ou de perfectionnement des personnels des administrations déconcentrées et des collectivités locales	%		20	40	40	65
Nombre de Centres implémentés	Nombre			3	6	9
Nombre de spécialistes formés par centre	Nombre			20	20	20

Source des données : Rapport de mission et/ou d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Prospector dans les entreprises, les administrations et auprès des tiers ;
- Elaborer les cahiers de charges ;
- Rédiger et adapter les plans de formation aux besoins formulés,
- Elaborer le module entrepreneuriat ;
- Introduire le module entrepreneuriat dans le cursus de formation ;
- Identifier les formateurs ou consultants ;
- Identifier et former les encadreurs ;
- Dispenser la formation ;
- Assurer le suivi post-formation.

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 : Avoir perfectionné 500 (salariés, fonctionnaires et tiers)
- Activité 2 : Avoir évalué la mise en œuvre de 10 curricula dans les trois centres multisectoriels

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : Avoir suivi les équipements des centres multisectoriels de Nkok, Mvengué et Ntchengué

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : c'est l'ensemble des salariés des entreprises publiques ou privées bénéficiant d'une formation de courte durée (de 2 semaines à 3 mois).

Indicateur 2 : c'est l'ensemble des fonctionnaires bénéficiant de stages de courte ou de longue durée (3 à 18 mois).

Indicateur 3 : c'est l'ensemble d'indépendants bénéficiant d'une formation de courte ou de longue durée (de 2 semaines à 18 mois).

Indicateur 4 : c'est l'ensemble des nouveaux programmes de formation en rapport avec les nouvelles filières.

Indicateur 5 : c'est l'ensemble des équipements des nouveaux centres.

Mode de calcul :

Les indicateurs 1,2,3 se mesurent par simple décompte. Les indicateurs 4 et 5 se mesurent en pourcentage.

OBJECTIF N°2 : parvenir à développer les partenariats publics-privés

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir signé 5 partenariats ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir 10% d'experts issus des partenariats publics-privés ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir 15% de formateurs permanents en immersion.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de partenariats signés	Nombre		5	5	10	10
Pourcentage d'experts issus des partenariats	%		10	10	15	15
Pourcentage de formateurs permanents en immersion	%		15	15	20	20

Source des données : Rapports d'activités

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS

- Identifier les potentiels partenaires ;
- Prospector dans les entreprises, les administrations et auprès des tiers ;
- Organiser des journées portes ouvertes ;
- Signer des conventions avec les partenaires identifiés.

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 : Avoir signé 5 partenariats
- Activité 2 : Avoir 10% d'experts issus des partenariats publics-privés

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : Avoir 15% de formateurs permanents en immersion

Précisions méthodologiques :

Définition :

Indicateur n°1 : nombre de partenariats signés avec les opérateurs économiques dans l'année.

Indicateur n°2 : nombre d'experts du privé impliqués dans la formation comme formateurs ou consultant.

Indicateur n°3 : nombre des formateurs permanents de nos centres en immersion dans les entreprises.

Mode de calcul :

Indicateur n°1 : se calcule en faisant un simple décompte.

Indicateur n°2 : rapport entre le nombre d'experts du privé impliqués dans la formation comme formateurs ou consultants sur le nombre d'experts sollicités.

Indicateur n°3 : rapport entre le nombre des formateurs permanents de nos centres en immersion dans les entreprises sur le nombre total des formateurs permanents.

OBJECTIF N°3 : assurer la formation et le suivi post-formation des porteurs de projets

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : avoir formé 20 porteurs de projets
- **Résultat annuel attendu 2**: avoir suivi les 20 porteurs de projets formés

Indicateur

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de porteurs de projets formés	Nombre	-	20	20	40	50
Nombre de porteurs de projets suivis	Nombre	-	20	20	40	50

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Prospecter les besoins de formation des entrepreneurs en activité ;
- Rédiger les plans d'affaires ;
- Faire le suivi post-installation.

Résultat annuel attendu 1 :

- Activité 1 : Avoir formé 20 porteurs de projets

Résultat annuel attendu 2 :

- Activité 1 : Avoir suivi les 20 porteurs de projets

Précisions méthodologiques :

Définition :

- **Indicateur n°1** : il s'agira de former les porteurs de projets dans la rédaction de leurs plans d'affaires.
- **Indicateur n°2** : il s'agira d'aider les porteurs de projets à créer leurs start-ups

Mode de calcul :

Indicateur 1 et 2 : simple décompte des plans d'affaires rédigés

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LFR (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LFR pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
65.924.1: Formation des employés et des tiers	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582
Titre 3. Dépenses de biens et services	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582	301 898 048	88 185 582	-	88 185 582	88 185 582	88 185 582
65.924.2: Accompagnement des porteurs de projets	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Total pour le programme: Formation continue	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582
Titre 3. Dépenses de biens et services	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582	351 898 048	138 185 582	-	138 185 582	138 185 582	138 185 582

FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

Point d'attention

Dans le cadre de la répartition des crédits du Compte d'Affectation Spéciale (CAS) 2024, il a constaté l'absence de prévision budgétaire dans le programme « Formation Continue » qui renferme deux importantes actions, notamment :

1. **Formation des employés et des tiers**
2. **Accompagnement des porteurs de projets**

Il faut rappeler que la formation professionnelle continue est une stratégie gagnante pour encourager les personnels de notre Administration.

En effet, elle leur offre l'opportunité d'évoluer dans leurs compétences tout en se sentant valorisés par leur Administration. La **formation continue est** le levier qui permet d'améliorer les compétences existantes et d'en acquérir de nouvelles.

De même qu'il est nécessaire d'accompagner les porteurs de projets, à l'exemple du meilleur stagiaire d'un Centre qui est à l'origine de la conception et de la définition d'un projet. C'est ce stagiaire qui fait déboucher un projet sur une mise en œuvre concrète et sur le démarrage des activités.

Pour cela, il a besoin d'un accompagnement qui passe par un financement du projet qui va nécessairement déboucher sur l'auto-emploi.

En l'absence de ressources financières dans le programme formation continue, il est difficile d'atteindre les objectifs contenus dans la mission 65 « **Formation pour l'Emploi** » ; car il n'y a pas de formation professionnelle sans formation continue. En définitive, aujourd'hui plus que jamais, les actions de la formation continue sont nécessaires pour une formation professionnelle en plein

essor à travers l'ouverture des nouveaux Centres. Ce programme nécessite donc une attention toute particulière et un financement de plus de **500.000.000 FCFA** pour la formation des employés et l'accompagnement des porteurs de projets.

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Formation Professionnelle Mission 29	29.920.A3	A3. K1	4814	Cabinet du Directeur Général de l'Agence Nationale de Formation et d'Enseignement Professionnels
				Service Archives et Documentation
				Direction de la Formation, des Examens et Concours
				Direction de l'Appui Pédagogique
				Direction Juridique et du Développement
				Direction Administrative et Financière
		A3. K2		Centre de Formation et d'Enseignement Professionnels Basile ONDIMBA (CFEP BO)
		A3. K3		Centre de Formation et d'Enseignement Professionnels de NKEMBO
		A3. K4		Centre Inter-Africain pour le Développement de la Formation (CIADFOR)
		A3. K5	2800	CFEP de Port de Gentil
				CFEP Fidèle ANDJOUA de Franceville
		A3.K6	2500	CFEP Valentin MIHINDOU MI-NZAMBE de Tchibanga
		A3.K8	2700	CFEP de Koulamoutou
				CFEP de Makokou
		A3.K9	2900	CFEP d'Oyem
		A3.L3	4814	Centre International Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de NKOK (CIMFEP NKOK)
		A3.L4	2200	Centre Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de MVENGUE (CMFEP MVENGUE)
		A3.L5	2800	Centre Multisectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels de NTCHENGUE (CMFEP NTCHENGUE)
A3.L9	4814	Centre Sectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFEP BOIS/BTP)		
A3.L8	4814	Centre Sectoriel de Formation et d'Enseignement Professionnels aux Métiers des Technologies de l'Info et Com. (CFEP TIC)		